

# POINT D'ACCES AU DROIT DE MARINES



Droit de la famille  
Droit du travail  
Logement et Consommation

Informations sur vos droits et obligations  
Droit des biens et des personnes  
Médiation familiale

Un service gratuit, confidentiel et accessible à tous



Communauté de Communes  
Vexin Centre

## Comment venir au PAD ?

10 bis Boulevard Gambetta - 95 640 Marines - Tél. 01 34 67 52 15

En bus :

- Ligne 95-08 Chars / Cergy
- Ligne 95-13 Berville / Marines
- Ligne 95-14 Sagy / Marines
- Ligne 95-15 Cergy / Neuilly

En voiture :

Direction Marines  
Face à la caserne des pompiers  
10 bis Boulevard Gambetta  
95 640 Marines

*Stationnement : Parking du carrefour market à proximité*



## Le PAD... c'est quand ?

Un agent d'accueil est présent **tous les mercredis.**  
10 bis Boulevard Gambetta (face à la caserne des pompiers)  
**de 9H à 12H**

TEL : 01 34 67 52 15 – mail : [pad.ccvexincentre@gmail.com](mailto:pad.ccvexincentre@gmail.com)

Les autres jours de 9H à 12H uniquement par téléphone au 01 30 39 23 34

# Le PAD... c'est quoi ?

C'est un lieu d'accueil **gratuit et confidentiel** permettant d'apporter à titre principal, une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques, judiciaires, administratifs, familiaux et de voisinage.

Avocat, notaire, juriste, médiateur et conciliateur sont à **votre écoute**.



Uniquement sur rendez-vous au 01 34 67 52 15

## Que trouve-t-on au PAD ?



### LE CIDFF95

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Val d'Oise.

Un juriste assure une permanence gratuite et confidentielle d'accès au droit le **2e et 4e mercredi du mois de : 9h30 à 10h permanence téléphonique et 10h00 à 12h30 sur RDV au 01 34 67 52 15.**

Quelle que soit votre situation, un juriste qualifié vous accueille et vous informe sur :

- Le droit des personnes (mariage, divorce, union libre, pension alimentaire...),
- Le droit du travail (contrat de travail, licenciement...),
- Le droit des biens (consommation, dettes, surendettement...),
- Le droit pénal (procédure, violences familiales et physique....)

6 rue Robert Schuman  
95300 Pontoise  
Tél : 01 30 73 17 19  
Fax : 01 30 73 06 54  
apce95@couple-enfant.org  
www.couple-enfant-95.org



### CONSULTATION JURIDIQUE D'AVOCAT

Un avocat vous donne des informations pour régler les problèmes d'ordres juridiques, judiciaires, administratifs.

Permanence tous les **1er samedi et 3e mercredi du mois de 10h00 à 12h00 au 01 34 67 52 15.**



### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur tient une permanence le mardi matin (sur rendez-vous) afin de régler des conflits de voisinage ou de famille, entre propriétaire et locataire ou entre particulier et professionnel.

Prise de rendez-vous en mairie de Marines au **01 30 39 70 21.**



### NOTAIRE

Des questions concernant l'acquisition ou la vente d'un bien immobilier, pour un contrat de mariage ou d'une donation entre époux, besoin d'être conseillé en matière de droit de succession, de droit commercial.

Le notaire vous accueille, vous écoute et vous informe.

Permanences **sur rendez-vous le 1er mercredi du mois de 10h00 à 12h00 au 01 34 67 52 15.**

L'agent d'accueil tient à votre disposition différents documents juridiques : demande d'aide juridictionnelle, requête devant le juge aux affaires familiales, déclaration au greffe, requête en injonction de faire ou payer...